

## **Le ministère des AE veille au suivi de la question des incursions des bateaux algériens dans les eaux marocaines**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-04-2010 00:11:06

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Taib Fassi Fihri, a souligné mercredi que son département veille au suivi de la question des incursions de bateaux algériens dans les eaux territoriales marocaines "pour assurer la protection de nos eaux territoriales nationales et préserver les ressources halieutiques, conformément aux règlements internationaux et législations en vigueur dans notre pays".**

Répondant à une question orale à la Chambre des représentants, M. Fassi Fihri a affirmé que face à la multiplication du nombre des bateaux algériens, qui ont pénétré dans les eaux territoriales du Royaume, pendant une période définie, les autorités marocaines ont œuvré, avec responsabilité et pondération, à prendre les mesures d'usage qui s'imposent dans de pareils cas, et qui consistent à demander des explications à la partie algérienne sur les raisons de ces incursions.

Il a ajouté que sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, il a eu un entretien téléphonique avec son homologue algérien pour attirer son attention sur cette question et lui demander des explications sur les raisons de ces incursions.

Le ministre a également rappelé que le gouvernement marocain a publié le 28 février dernier, par le biais du ministère de l'Intérieur, un communiqué clair à ce sujet.

A la suite de ces initiatives officielles, la partie algérienne a reconnu ces dépassements, a-t-il indiqué, notant que le ministère algérien des Affaires étrangères a présenté, via l'ambassade du Maroc en Algérie, des clarifications, selon lesquelles 37 bateaux de pêche sont concernés dans cette question, dont 9 ont pris la mer à partir de ports algériens, notamment ceux de Ghazouate et Marsate Larbi Ben Mhidi (Wilaya de Tlemcen), alors que les autres ont pénétré dans les eaux territoriales marocaines à partir des eaux internationales.

Le ministre a également assuré qu'une enquête a été ouverte dans les deux cas pour définir la nature de ces infractions.

Le ministère algérien des Affaires étrangères a exprimé sa pleine disposition à suivre les développements de cette affaire, a conclu M. Fassi Fihri.

MAPF